

OBSERVATIONS DU PUBLIC

le 14 juillet 2018,

Sonia TOMÉ 46 340 Laverantière.

Monsieur,

J'approuve l'établissement de ce PLU proposé par la commune de Laverantière.

Et je m'oppose vigoureusement à l'existence de la carrière de quartz dans le Frau.

Je soutiens l'activité des vergers à graines du Frau et Monsieur le Maire Gilles Vilard et ses conseillers dans l'élaboration de ce PLU demain et de proximité.



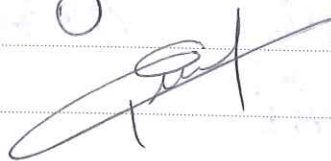
le 17 juillet 2018

QUERUBL Evelyne 46 340 Laverantière "Fillac"

J'approuve également l'établissement de ce PLU en accord avec la municipalité.

Etant limitrophe "hameau de miUAe"

je m'oppose à l'extension de la carrière dans le verger à graines du FRAU.



La parcelle cadastrée A n°631 était en zone constructible
sur le plan ~~cadastre~~ d'occupation des sols.

C'est le cas d'une ancienne ferme qui dispose encore
des voies et réseaux, route, électricité et eau.

Cette parcelle est celle qui s'emboîte la A 632
m'aurait appartenant mais la parcelle A 631 est ~~sur~~ immergée
le sol des bâtiments avec un semblant important, il
ne peut y être rien fait d'autre que des bâtiments.

Je souhaitais que cette parcelle soit en zone constructible
un PLU de Luvencartier

Jean Blachy

le 18/07/2018